

# Communiqué de presse



Poitiers, 4 février 2022

## 4G fixe : lancement de 33 nouveaux sites dans la Vienne

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne et Chantal CASTELNOT, Préfète de la Vienne, ont co-présidé les 1<sup>er</sup> et 3 février, les deux visioconférences relatives au lancement de 33 nouveaux sites de 4G Fixe dans la Vienne. Co-organisées par le Département de la Vienne et la Préfecture de la Vienne, ces réunions ont permis aux opérateurs de téléphonie mobile, Orange et Bouygues Télécom (maître d'ouvrage délégué par SFR), d'échanger avec les 29 maires de la Vienne concernés par ce lancement de nouveaux sites de 4G fixe. Cette technologie permet de déployer le haut-débit sur les communes aujourd'hui mal desservies. Elle s'appuie sur le réseau d'antennes mobiles installées par les opérateurs de téléphonie mobile sur le territoire. Cette solution permet de proposer un accès fixe à internet via une box dédiée, installée chez les particuliers.

Ces deux réunions ont permis d'expliquer aux maires l'environnement du programme, ses acteurs, les contraintes associées, les **services proposés et l'action du Département de la Vienne et de l'État**. La société Bouygues Télécom a annoncé que les 13 sites de SFR seront déployés également en 5G et qu'elle accompagnera systématiquement SFR sur ces sites.

Pour atteindre les objectifs gouvernementaux d'obtenir un bon niveau de haut débit pour tous en 2020 et, le cas échéant, du très haut débit pour tous, d'ici à 2022, le « New Deal mobile »<sup>1</sup> prévoit l'activation d'un service d'accès fixe à internet sur le réseau mobile 4G des opérateurs. Dans ce cadre, les opérateurs SFR et Orange se sont engagés à déployer, chacun et sur tout le territoire national, **500 sites neufs destinés à offrir spécifiquement un service de 4G fixe, dans des zones géographiques identifiées**.

- ☑ Un premier arrêté ministériel composé de **408 sites a été publié le 23 décembre 2019**. Il comportait un site pour la Vienne à savoir la commune de Saint-Laurent-de-Jourdes.
- ☑ Un deuxième arrêté ministériel de **102 sites a été publié le 3 novembre 2020** et comportait deux sites dans la Vienne (Saint-Sauvant et Vicq-sur-Gartempe).
- ☑ **Un projet de troisième arrêté ministériel a été diffusé pour une consultation publique le 12 juillet 2019**. A cette occasion, le comité de pilotage de l'équipe projet pour l'amélioration de la couverture mobile de la Vienne a proposé une liste de sites potentiels alternative. A l'automne 2020, un nouveau projet d'arrêté modifié a été mis en consultation publique. Ce projet comprenant l'essentiel des modifications proposées par le Département de la Vienne, il a donc répondu favorablement à cette consultation. Une dernière consultation publique a eu lieu de juin à mi-juillet 2021 pour identifier des zones complémentaires.

Finally, **l'arrêté du 20 octobre 2021 détermine 33 sites 4G fixes supplémentaires retenus dans la Vienne** : Archigny (Orange), Aslonnes (SFR), Asnières-sur-Blour (Orange), Asnois (Orange), Aulnay (Orange), Boivre-la-Vallée (2 - Orange), Bournand (SFR), Brux (2-Orange), Ceaux-en-Loudun (SFR), Cernay (SFR), Cuhon (SFR), Genouillé (Orange), Guesnes (SFR), Journet (Orange), Lathus-Saint-Remy (Orange), Lauthiers (Orange), Le Vigeant (Orange), Moncontour (SFR), Mouterre-Silly (SFR), Mouterre-sur-Blourde (2-Orange), Prinçay (Orange), Sainte-Radegonde (Orange), Saint-Gaudent (SFR), Saint-Genest-d'Ambière (Orange), Saint-Martin-la-Pallu (SFR), Saint-Maurice-la-Clouère (Orange), Savigné (SFR), Sérigny (Orange), Sérigny (SFR), Thurageau (SFR).

Un effort sans précédent sera fourni dans les prochains mois pour que la couverture en 4G fixe s'améliore dans le département. **Les opérateurs ont un maximum de 24 mois pour que les sites soient fonctionnels.**

1 - New Deal mobile <https://www.arcep.fr/cartes-et-donnees/tableau-de-bord-du-new-deal-mobile.html>

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Contact presse : Karine DUFOUR



☎ 05 49 55 66 73 - 06 07 24 02 19

✉ [kdufour@departement86.fr](mailto:kdufour@departement86.fr)

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

Contact presse : Anne-Laure JOUTEUX



☎ 05 49 55 70 06

✉ [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)